



Villevochance

« L'assurance Santé pour votre commune »

Madame, Monsieur

Depuis 2014, un nombre croissant de communes de l'Ardèche s'engage dans des démarches d'amélioration de l'accès aux soins pour leurs administrés. Les tarifs des complémentaires santé sont parfois élevés et de nombreuses personnes renoncent à leur couverture santé pour des raisons financières.

Aussi, dans une volonté de solidarité et de maintien du pouvoir d'achat pour ses habitants, notre commune a décidé de mettre en place « l'Assurance santé pour votre commune ».

Cette démarche permet à tous les habitants de la commune, ainsi qu'à toute personne y exerçant une activité professionnelle de bénéficier d'une complémentaire santé, responsable, modulable et accessible, sans limite d'âge ni questionnaire médical, à un tarif négocié (équivalent tarif de groupe). La réduction accordée reste valable pendant toute la durée du contrat, y compris en cas de déménagement ou de modifications de garanties.

- 25 % pour les personnes âgées de 60 ans ou plus ;
- 25 % pour les travailleurs non-salariés, agricoles ou non agricoles ;
- 25 % pour les fonctionnaires (agents publics titulaires) ;
- 15 % pour les autres.

La commune n'est en aucun cas mandataire de l'assureur et n'a aucun rapport financier avec la structure retenue ; elle ne joue qu'un rôle de « facilitateur » dans la démarche.

Si vous êtes intéressé(e), il vous suffit de compléter le bordereau ci-dessous et de le déposer sous enveloppe avec la mention « COMPLEMENTAIRE SANTE » auprès du secrétariat ou dans la boîte aux lettres de la mairie.

Vous serez ensuite contacté(e) afin d'établir votre devis personnalisé.

=====



Je suis intéressé(e) pour une étude de complémentaire santé.

Nom : _____ Prénom : _____ né(e) le : _____

Adresse : _____

Tél : _____ Mail : _____

Je suis : salarié Travailleur non salarié Retraité Autre

Mes besoins : soins médicaux courants optique dentaire hospitalisation